



OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

L'AFFAIBLISSEMENT DE L'AKP EST-IL SYNONYME D'INSTABILITÉ POLITIQUE EN TURQUIE ?

LE POINT DE VUE DE DIDIER BILLION, DIRECTEUR ADJOINT DE L'IRIS

9 juin 2015

L'AFFAIBLISSEMENT DE L'AKP EST-IL SYNONYME D'INSTABILITÉ POLITIQUE EN TURQUIE ?

LE POINT DE VUE DE

Didier BILLION / Directeur adjoint de l'IRIS

Le résultat du Parti de la justice et du développement (AKP) aux élections législatives du 7 juin constitue un sérieux revers pour le parti de M. Erdogan. Perdant sa majorité absolue au Parlement pour la première fois depuis 2002, il est aujourd'hui difficile d'imaginer la composition du futur exécutif. A quoi pourrait-il ressembler selon vous ?

Tout d'abord, comprenons que nous sommes désormais dans une nouvelle séquence politique en Turquie. En effet, depuis treize ans, le parti au pouvoir n'avait pas connu une seule défaite électorale. Le résultat atteint hier n'est pas à la hauteur des espoirs que le Parti de la justice et du développement (AKP) avait fondé et des objectifs que le président de la République s'était fixé, puisque son principal objectif était d'atteindre la majorité qualifiée des trois cinquièmes, pour pouvoir modifier la Constitution. M. Erdogan est loin du compte, puisqu'en plus de ne pas obtenir la majorité qualifiée, il n'a même plus la majorité absolue au sein du Parlement, ce qui constitue une nouveauté depuis qu'il a accédé au pouvoir la première fois.

Désormais se pose le problème de la composition du gouvernement. Jusqu'à présent - et c'était d'ailleurs un des arguments que M. Erdogan mettait en avant -, la majorité absolue détenue par l'AKP depuis 2002 lui avait permis de composer des exécutifs homogènes et lui avait évité de recourir à des coalitions. Il avait en ce sens beaucoup insisté ces dernières semaines, durant la campagne électorale, sur le fait qu'il avait amené la stabilité politique en Turquie, et que si, par malheur, le pays retombait dans le jeu des coalitions gouvernementales, un profond désordre s'instaurerait. Pourtant, les résultats sont là et M. Erdogan va être obligé de recourir à un système de coalition. La difficulté principale est qu'évidemment, aucun des partis politiques représentés au sein du Parlement pour cette nouvelle législature n'est spontanément disposé à entrer en coalition avec l'AKP. Ce dernier,

ainsi que son principal dirigeant M. Erdogan, ont cristallisé de tels ressentiments, voire même parfois une telle colère, qu'un accord de compromis politique sera difficile à atteindre.

Une option éventuellement envisageable serait que l'AKP bénéficie d'abstentions au moment de l'investiture parlementaire du nouveau gouvernement mais que les députés qui soutiendraient, de facto, la constitution de ce gouvernement ne participent pas eux-mêmes directement à l'exercice du pouvoir gouvernemental aux côtés de l'AKP. Un soutien critique sans participation en quelque sorte. Ce serait une solution hybride, mais cette option sera en réalité bien difficile à mettre en œuvre. Une autre possibilité serait que le Parti démocratique des peuples (HDP) – parti d'extraction kurde qui n'en est plus exclusivement un puisqu'il a mordu sur d'autres pans de la société et a développé de nombreux thèmes de revendications durant la campagne électorale - accepte de participer au gouvernement sur un programme et sur un mandat extrêmement précis ne concernant que la résolution de la question kurde, bien que le HDP n'ait cessé de répéter au cours des dernières semaines que cette option n'était pas concevable. On pourrait alors peut-être imaginer qu'une telle coalition temporaire se forme, mais cela est pour l'instant tout à fait théorique et de complexes tractations vont commencer. Hypothétiquement, ce gouvernement n'aurait mandat que sur un seul point, celui de la question kurde, alors que les défis de la société turque sont évidemment multiples, tant au niveau politique qu'économique.

On est donc dans une situation politique tout à fait nouvelle et, encore une fois, les ressentiments qu'a cristallisés M. Erdogan par ses positions très polarisantes et systématiquement clivantes depuis des années, vont rendre difficile la constitution d'une coalition au sens classique du terme.

A l'inverse, avec un score dépassant les 13% des voix, le parti pro-kurde (HDP) entre pour la première fois au Parlement et obtiendrait au moins 80 sièges. Selon vous, quelles vont être les conséquences de cette victoire ? Le « processus de résolution » avec les Kurdes sera-t-il remis en question ou au contraire renforcé ?

Tout d'abord, il ne me semble plus juste de qualifier ce parti de « pro-kurde » car, en réalité,

ce Parti démocratique des peuples (HDP) a changé de tactique et a effectué sa mue politique. Même s'il a évidemment une base électorale très forte dans les zones de peuplement kurde en Turquie, notamment à l'Est et au Sud-Est du pays, il a su grâce à un changement de stratégie politique, mordre sur d'autres catégories de la population. Il a, par exemple, au cours de la campagne, beaucoup insisté sur la défense de toutes les minorités, qu'elles soient religieuses, sexuelles, etc. Le HDP a aussi beaucoup insisté sur les questions environnementales, ce qui est assez nouveau dans les problématiques politiques en Turquie. Enfin, le thème de l'égalité hommes-femmes a été un des thèmes récurrents qui s'est notamment traduit par l'investiture de 268 candidates, proportion qui le place loin devant tous les autres partis. Par conséquent, on peut considérer qu'une bonne partie de ceux et celles qui contestaient le pouvoir, à l'image de ce qui s'était cristallisé lors de la crise de Gezi à Istanbul il y a deux ans, ont voté pour ce parti qui cherche à embrasser des causes beaucoup plus diverses et multiples que la seule question kurde. On peut ainsi constater qu'une partie de la gauche radicale et/ou libérale a voté pour lui.

Evidemment, le HDP est un des grands vainqueurs de cette consultation électorale car c'est la première fois qu'en tant que parti, il dépasse le seuil des 10%. Il a conquis une représentation parlementaire jamais atteinte avec 80 députés. Il va donc être un parti charnière dans les jeux politiques et parlementaires dans les jours et les mois à venir. Ainsi, un des aspects essentiels – même si non exclusif – sera probablement la relance du « processus de résolution » de la question kurde, c'est-à-dire la tentative de parvenir à un compromis politique avec l'État, de façon à ce que les revendications politiques et culturelles des Turcs d'origine kurde puissent aboutir. On sait que ce projet était un des axes importants du HDP, et au vu des résultats très positifs qu'il a atteint en ce dimanche électoral, je pense que ce sera un de ses principaux axes de bataille. On peut donc considérer que ce très bon score du HDP constitue potentiellement un renforcement du processus de résolution, dont on a bien compris que pendant la période électorale, il avait été mis sous la table et n'était plus très actif. C'est le moment de relancer la négociation car je ne pense pas que la Turquie puisse achever son processus démocratique jusqu'au bout si cette question kurde, récurrente, n'est pas réglée.

Y a-t-il un risque de voir une instabilité politique s'installer durablement en Turquie ? Certains évoquent déjà au sein de l'AKP une possible élection anticipée...

Il y a d'ores et déjà une forme d'instabilité politique qui existe en Turquie, à mon sens, et c'est ce qu'on a pu constater lors de la crise de Gezi. Même si cette crise n'avait touché qu'une petite partie de la population turque, il n'empêche que cette mobilisation, il y a quasiment deux ans jour pour jour, avait un sens politique de première importance. Depuis lors, il y a eu une série de crises qui ont entâché la vie politique turque, notamment ce combat acharné qui a été engagée par le parti de M. Erdogan contre ce qu'il appelle la « structure parallèle », soit en réalité la lutte contre les partisans de Fethullah Gülen, ancien soutien de l'AKP. Cette bataille politique, qui s'est soldée par la mise en examen ou la mutation de centaines de magistrats et de policiers, indique que ce pays connaissait une phase d'instabilité politique, non pas au niveau gouvernemental puisque l'AKP dirigeait seul, mais d'une manière plus globale. Cette forte propension du président de la République à cliver et à polariser la vie politique n'était évidemment pas saine. Dans ce contexte, M. Erdogan aura certainement beaucoup de difficultés à entamer cette nouvelle séquence de la vie politique. Nous savons qu'il a une conception singulière de la démocratie où il considère que quand un parti est majoritaire, il n'a guère besoin de trop écouter le point de vue des partis minoritaires. Depuis maintenant quatre ou cinq ans, on observe également un glissement autoritaire préoccupant de sa part, voire un début de culte de la personne, si ce n'est de la personnalité. Tout cela est structurant de sa façon de gouverner. Il va néanmoins falloir qu'il change totalement de façon de procéder, même si cela sera infiniment compliqué, à la fois pour des raisons politiques et des raisons personnelles. Effectivement, des dirigeants de l'AKP ont évoqué dès hier soir la possibilité d'élections anticipées qui, pour des raisons constitutionnelles, ne pourrait cependant pas avoir lieu avant plusieurs mois. Par ailleurs, organiser de nouvelles élections serait une mauvaise manière de procéder, revenant à nier la qualité de l'expression démocratique de la volonté des citoyens turcs telle qu'elle s'est exprimée, d'autant que le résultat pourrait être le même, voire encore plus faible pour l'AKP.

Ceci étant, il ne faut pas oublier que ce parti a encore près de 41% des suffrages exprimés. Si le projet de M. Erdogan, et notamment celui portant sur une modification constitutionnelle,

ne paraît plus envisageable, l'AKP reste encore d'assez loin la première force politique en Turquie. ■

L'AFFAIBLISSEMENT DE L'AKP EST-IL SYNONYME D'INSTABILITÉ POLITIQUE EN TURQUIE ?

LE POINT DE VUE DE

Didier BILLION / Directeur adjoint de l'IRIS

OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE / 9 JUIN 2015

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

contact@iris-france.org

www.iris-france.org